# Fonds Scotia...

# Fonds Scotia des ressources

# Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds Scotia des ressources.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des normes IFRS de comptabilité.

#### Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et

incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

# Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à procurer une croissance marquée du capital à long terme Il investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes du secteur des ressources (pétrole et gaz, or et métaux précieux, métaux et minerais, produits forestiers).

Le Fonds investit dans des titres de participation de sociétés dont les activités consistent à explorer ou à exploiter, mettre en valeur, produire, transformer, transporter ou négocier des métaux de base ou ferreux, des matières précieuses (tels que l'or, l'argent, le platine, le palladium et les pierres précieuses), le charbon, le minerai de fer, l'uranium, les matières premières énergétiques telles que le pétrole, le gaz naturel, le vent, l'énergie de remplacement et d'autres produits hydrocarbonés, le bois et les produits connexes, et d'autres matériaux industriels. Le Fonds investit aussi dans des sources d'énergie renouvelable et dans des sociétés et des matériaux de stockage d'énergie du secteur du stockage d'énergie. Le Fonds peut aussi investir dans d'autres genres de titres afin d'atteindre ses objectifs de placement. Compte tenu du point de vue du conseiller en valeurs sur l'offre et la demande de ressources naturelles dans le monde, la pondération

des secteurs des ressources dans le portefeuille peut varier et, à l'occasion, une bonne partie de l'actif du Fonds peut se retrouver dans un secteur donné.

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse fondamentale pour repérer les placements qui présentent un potentiel de croissance à long terme supérieur à la moyenne. Cette stratégie comporte l'évaluation de la situation financière et de la direction de chaque société ainsi que de son secteur et de l'économie. Les éléments d'actif du Fonds sont diversifiés par secteur et par société aux fins de réduction du niveau de risque.

Le Fonds peut investir jusqu'à 49 % de son actif dans des titres étrangers.

#### Risques

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

## Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (la « période »), le rendement total des parts de série A du Fonds s'est établi à 3,4 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

Au cours de la même période, l'indice de référence général du Fonds, l'indice composé S&P/TSX, a enregistré un rendement de 21,6 %. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais notez qu'il peut y avoir une différence importante entre le mandat du Fonds et celui l'indice indiqué.

Au cours de la même période, l'indice de référence mixte du Fonds, composé à 50 % de l'indice plafonné de l'énergie S&P/TSX et à 50 % de l'indice plafonné des matériaux S&P/TSX, a généré un rendement de 18,7 %. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus étroitement les secteurs du marché et/ou les classes d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile au rendement du Fonds.

Le Fonds a sous-performé son indice de référence mixte au cours de la période, principalement en raison de la sélection des titres dans le secteur des matériaux. Cela s'explique en partie par la sous-pondération des actions de sociétés aurifères par rapport à l'indice des Matériaux lourds en or, ainsi que par la répartition du portefeuille entre les métaux non représentés dans l'indice de référence. Les placements dans le lithium ont fortement nui au rendement par exemple, car l'enthousiasme pour la transition vers l'énergie propre s'est estompé au cours de la période.

Les titres du secteur des matériaux ont augmenté de plus de 20~% au cours de l'exercice, surtout grâce actions des sociétés aurifères

qui ont affiché de bons rendements et représentaient une pondération importante dans l'indice de référence. Les prix de référence de l'or ont augmenté, passant de 2062 \$ l'once à 2 624 \$ l'once. Les tensions géopolitiques au Moyen-Orient ont maintenu l'intérêt des investisseurs pour l'actif refuge, tandis que la Réserve fédérale américaine s'est orientée vers des baisses de taux. qui ont commencé en septembre 2024. L'incertitude entourant les élections américaines a également soutenu les prix à l'automne. Plus tard au cours de la période, les données économiques solides combinées à l'inflation persistante ont également fait craindre que le rythme des baisses de taux ralentisse en 2025, entraînant une certaine consolidation des prix. Outre l'or, les préoccupations liées à l'offre sur le marché du cuivre ont augmenté compte tenu des prévisions de déficits importants, mais l'intérêt a diminué plus tard au cours de la période, alors que les données économiques en Chine ont suscité des préoccupations quant à la demande de cuivre et de nombreux autres métaux industriels.

Les actions des sociétés aurifères du portefeuille étaient essentiellement en hausse, les titres australiens Spartan Resources Limited et Larvotto Resources Limited ayant fortement contribué au rendement du Fonds. Toutefois, le secteur comptait également le titre ayant le plus nui, Bellevue Gold Limited, qui était l'un des principaux titres du portefeuille et a However, the sector also had the largest detractor, Bellevue Gold Limited, which was a top weighting in the portfolio that did an unexpected equity financing.fait l'objet d'un financement par capitaux propres inattendu. La position a été lliquidée au cours de la pérode. Ivanhoe Mines Ltd., une société concentrée sur le cuivre, a également contribué de façon notable. Parallèlement, les titres du secteur du lithium ont été ceux qui ont le plus nui au rendement du portefeuille, Sigma Lithium Corporation et Lithium Ionic Corp. comptant parmi les titres ayant le plus nui au rendement.

Les titres du secteur de l'énergie ont clôturé la période en hausse de 14,9 %, le prix du pétrole (West Texas Intermediate) étant passé de 63 \$ le baril à 70 \$. . Alors que l'incertitude géopolitique persistante au Moyen-Orient inquiétait les investisseurs du côté de l'offre, les inquiétudes se sont accrues à l'égard de la Chine du côté de la demande étant donné que l'économie a continué de ralentir malgré l'intervention du gouvernement. Alors que les réductions de la production de l'OPEP+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole) devaient expirer en décembre, elles ont été prolongées à l'automne jusqu'au printemps 2025, compte tenu des estimations plus faibles de la demande.

Les placements du portefeuille dans le secteur de l'énergie ont dépassé les indices de référence. Les infrastructures énergétiques et les producteurs américains ont été parmi les principaux contributeurs. Parmi les titres ayant individuellement le plus contribué au rendement, on retrouve The Williams Companies, Inc., ARC Resource Ltd. et Enbridge Inc. Les titres ayant le plus nui au rendement dans ce secteur sont ceux des sociétés d'uranium, F3 Uranium Corp. et IsoEnergy Ltd. étant parmi les titres ayant le plus nui au rendement.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 101,5 millions de dollars au 31 décembre 2023 à 96,0 millions de dollars au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique par des rachats nets de 8,9 millions de dollars et par des gains sur les placements de 3,4 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par

rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

## Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

# Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

#### Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés chaque mois.

#### Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les  $^{\scriptscriptstyle (\!\! c}$  frais du Fonds  $^{\scriptscriptstyle (\!\! a)}$  ). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

### Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Au cours de la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 19 000 \$ à des courtiers liés.

#### Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

#### Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, des services de garde, et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

#### Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres — Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter, Cecilia Mo et Jennifer L. Witterick — tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;

- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée: a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

#### Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

#### Actif net par part du Fonds (\$)1)

		Augm	Augmentation (diminution) liée aux activités				Distributions					
	Actif net, à l'ouverture de la	Total des	des	réalisés pour la	latents pour la		Revenus nets de placement (hors			Remboursement	Total des	
Pour la période close le	période	revenus	charges	période	période	activités <sup>2)</sup>	dividendes)	Dividendes	capital	de capital	distributions <sup>3)</sup>	période <sup>1)</sup>
Série A												
31 déc. 2024	36,44	1,05	(0,85)	0,96	0,06	1,22	_	-	_	_	-	37,60
31 déc. 2023	36,17	0,90	(0,88)	(0,19)	0,44	0,27	_	_	_	_	_	36,44
31 déc. 2022	31,55	1,33	(0,82)	4,69	_	5,20	_	-	_	_	_	36,17
31 déc. 2021	26,47	0,62	(0,67)	3,89	1,21	5,05	_	-	_	_	_	31,55
31 déc. 2020	24,73	0,60	(0,56)	0,11	1,47	1,62	_	_	_	_	_	26,47

		Augm	Augmentation (diminution) liée aux activités				Distributions					
	Actif net, à l'ouverture		Total	4 /	'	Total de l'augmentation (la diminution)	Revenus nets		Gains			Actif net, à la clôture
Pour la période close le	de la		des	pour la	pour la	liée aux	(hors dividendes)		en	Remboursement		de la
	periode	revenus	charges	periode	periode	activites	uiviueilues)	Dividendes	сарітаі	ue capitai	uistributions	periode
Série F			(0)									
31 déc. 2024	40,79	0,48	(0,53)	1,40	0,47	1,82	-	-	-	-	-	42,49
31 déc. 2023	40,11	1,00	(0,61)	(0,31)	0,57	0,65	_	_	_	-	-	40,79
31 déc. 2022	34,67	1,20	(0,57)	2,80	(7,00)	(3,57)	_	_	_	_	_	40,11
31 déc. 2021	28,82	0,67	(0,47)	4,20	1,92	6,32	_	_	_	_	_	34,67
31 déc. 2020	26,68	0,66	(0,38)	0,12	1,27	1,67	_	_	_	_	_	28,82

- 1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».
- 2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- 3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

#### Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) <sup>1)</sup>	Nombre de parts en circulation <sup>1)</sup>	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) <sup>2)</sup>	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) <sup>2)</sup>	Ratio des frais d'opérations (%) <sup>3)</sup>	Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4)</sup>	Valeur liquidative par part (\$) <sup>1)</sup>
Série A							
31 déc. 2024	83 502	2 220 808	2,11	2,11	0,13	47,00	37,60
31 déc. 2023	88 180	2 440 224	2,09	2,11	0,23	55,17	36,14
31 déc. 2022	99 302	2 745 606	2,04	2,09	0,15	49,46	36,17
31 déc. 2021	99 441	3 151 459	2,05	2,10	0,20	60,39	31,55
31 déc. 2020	86 699	3 275 047	2,06	2,11	0,19	70,52	26,47
Série F							
31 déc. 2024	12 463	293 324	1,17	1,17	0,13	47,00	42,49
31 déc. 2023	12 471	308 294	1,18	1,18	0,23	55,17	40,45
31 déc. 2022	12 768	318 300	1,17	1,17	0,15	49,46	40,11
31 déc. 2021	434	12 514	1,18	1,18	0,20	60,39	34,67
31 déc. 2020	241	8 371	1,16	1,16	1,19	70,52	28,82

- 1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.
- 2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.
- 3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds

### Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion	Rémunération des courtiers	Autres <sup>†</sup>
	(%)	(%)	(%)
Série A	1,75	51,3	48,7
Série F	0,90	_	100,0

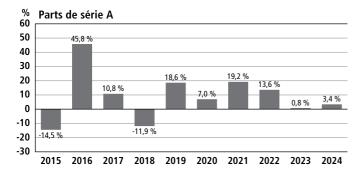
Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

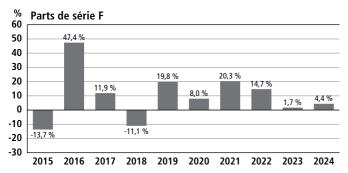
#### Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

#### **Rendements annuels**

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque année civile, d'un placement effectué le premier jour de l'année civile pour cette série.





#### Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un	Trois	Cinq	Dix	Depuis
		an	ans	ans	ans	l'établissement
Série A	%	3,4	5,8	8,6	8,1	_
Indice de référence mixte*	%	18,7	15,6	15,6	8,2	_
Indice composé S&P/TSX	%	21,6	8,6	11,1	8,7	_
Série F	%	4,4	6,8	9,6	9,1	_
Indice de référence mixte*	%	18,7	15,6	15,6	8,2	_
Indice composé S&P/TSX	%	21,6	8,6	11,1	8,7	_

L'indice de référence mixte est composé à 50 % de l'indice plafonné de l'énergie S&P/TSX et à 50 % de l'indice plafonné des matériaux S&P/TSX.

#### **Description des indices**

Indice plafonné de l'énergie S&P/TSX – Cet indice porte sur le secteur de l'énergie de l'indice composé S&P/TSX.

Indice plafonné des matériaux S&P/TSX — Cet indice porte sur le secteur des matériaux de l'indice composé S&P/TSX.

Indice composé S&P/TSX – Cet indice sectoriel couvrant l'ensemble de l'économie comprend environ 95 % de la capitalisation boursière des sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indice(s) de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

### Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-387-5004 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com, dans les 60 jours suivant la clôture du trimestre, sauf pour les données au 31 décembre, date de fin de l'année civile, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

cours date.	
Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative†
Actions	95,9
Trésorerie et instruments à court terme (dé	couvert bancaire) 4,0
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,1
1)	
Par pays / région <sup>1)</sup>	% de la valeur liquidative <sup>†</sup>
Canada	54,1
États-Unis	16,9
Australie	16,8
Pays-Bas (1)	5,0
Trésorerie et instruments à court terme (dé	
Royaume-Uni	3,1
Par secteur <sup>1)2)</sup>	% de la valeur liquidative†
Énergie	57,9
Matériaux	38,0
Trésorerie et instruments à court terme (dé	
Tresorence et instruments à court terme (de	touvert barreamer, 170
25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative†
WA1 Resources Ltd	8,3
NexGen Energy Ltd.	6,4
ARC Resources Ltd.	6,0
Enbridge Inc.	5,8
Canadian Natural Resources Limited	5,8
Canalaska Uranium Ltd.	5,8
Tourmaline Oil Corp.	5,5
Exxon Mobil Corporation	5,2
Williams Companies, Inc. (The)	5,1
Shell PLC, CAAE	5,0
Diamondback Energy, Inc.	4,5
Keyera Corp.	4,1
Trésorerie et instruments à court terme (dé	couvert bancaire) 4,0
Ivanhoe Mines Ltd.	3,7
Spartan Resources Ltd.	3,5
Anglo American PLC	3,1
Pembina Pipeline Corporation	2,4
Chevron Corporation	2,2
Larvotto Resources Ltd.	1,6
Gladiator Metals Corp.	1,3
Ressources Teck Limitée, cat. B, à droit de	vote subalterne 1,1
Felix Gold Limited	1,0
Trigg Minerals Limited	0,9
Atex Resources Inc., bons de souscription,	25 août 2025 0,9
Power Nickel Inc	0,9

- 1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.
- 2) Compte non tenu des obligations et des débentures.
- † Ceci se réfère à la valeur liquidative transactionnelle.